

Extrait du registre des décisions

Bureau du 21 décembre 2023

n° 156-23

Objet : *RS - Attribution de marchés de travaux pour la requalification de la RD1006 - Carrefour de la Trousse à La Ravoire*

- date de convocation le 15 décembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un décembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Cécile Trahand
Arith	
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévisse - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Arthur Boix-Neveu à Marie Bénévisse - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Christelle Favetta-Sieyes à Franck Morat - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fressoz - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Martin Noblecourt à Pierre Brun - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

• conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Max Joly - Luc Meunier - Alain Thieffinat

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 21 décembre 2023

délibération n° 156-23

objet **RS - Attribution de marchés de travaux pour la requalification de la RD1006 - Carrefour de la Trousse à La Ravoire**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que le projet de requalification de la RD1006, situé entre les carrefours de la Garatte et la Trousse sur les communes de Barberaz et La Ravoire, a fait l'objet d'une première tranche de travaux en 2022 et 2023 sur la section le long de la Leysse depuis la Garatte jusqu'au carrefour de la Trousse (hors carrefour). Cette section est en cours de finalisation.

La section du carrefour de la Trousse, objet de la présente attribution, prévoit les aménagements suivant :

- la création d'un carrefour giratoire et le réaménagement des voiries adjacentes,
- la création d'un parking relais de 100 places,
- la création d'un pôle d'échange de bus, accueillant les lignes B, 2, 3 et 12,
- la création d'une voie verte permettant la liaison cyclable entre la voie verte de la Leysse et la RD1006 en direction du carrefour du Roc Noir,
- l'installation d'une consigne à vélos de 90 places,
- la création d'une continuité piétonne dans toutes les directions, sécurisée et accessible aux personnes à mobilité réduite,
- la rénovation de l'éclairage public,
- la création d'espaces paysagers qualitatifs.

Le marché de travaux a été divisé en quatre lots :

- lot 1 : terrassement, voirie et réseaux divers, bordures,
- lot 2 : revêtements et signalisation,
- lot 3 : aménagements paysagers,
- lot 4 : éclairage public et signalisation lumineuse tricolore.

La consultation des entreprises s'est déroulée sous la forme d'une procédure adaptée, avec une date de remise des offres fixée au 27 octobre 2023.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis comme suit :

- prix des prestations : 60 %,
- valeur technique : 40 %.

La commission d'appel d'offres du 7 décembre 2023 a émis un avis favorable à l'attribution des quatre marchés :

- lot 1 : groupement Guintoli/EHTP/NGE Routes pour un montant estimé de 2 099 737,50 € HT,
- lot 2 : groupement NGE Routes/Guintoli pour un montant estimé de 1 171 677,40 € HT,
- lot 3 : entreprise Gonthier (variante) pour un montant estimé de 358 492,75 € HT,
- lot 4 : groupement Citeos/Seb pour un montant estimé de 230 722,35 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 148-23 C du Conseil communautaire du 21 septembre 2023 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 215 000 € HT et leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appels d'offres du 7 décembre 2023,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue les marchés relatifs aux travaux de requalification de la RD1006 sur la section du carrefour de la Trousse sur la commune La Ravoire, comme indiqué ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les marchés et tous les documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR' or similar, written over a horizontal line.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

156-23

Objet de l'acte : RS - Attribution de marchés de travaux pour la requalification de la RD1006 - Carrefour de la Trousse à La Ravoire

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 21 décembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231221-lmc1H30598H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30598H1

Date de transmission en Préfecture : 26 décembre 2023

Date de réception en Préfecture : 26 décembre 2023

Publication sur le site internet: mercredi 27 décembre 2023